



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie hydroélectrique

Question écrite n° 129644

Texte de la question

M. Jean Dionis du Séjour attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur les conditions de renouvellement des contrats de rachat de l'électricité aux centrales hydroélectriques indépendantes. Les producteurs autonomes d'hydroélectricité ont souhaité l'alerter sur les conditions du renouvellement des contrats de rachat de l'électricité par EDF. Celles-ci sont difficiles à mettre en oeuvre financièrement et en termes de délais. Ainsi, l'échéance d'octobre 2012 pour la réalisation de travaux de rénovation est extrêmement contraignante. En effet, la reconduction sans investissement obligatoire des contrats d'obligation d'achat ou un investissement limité avec un délai raisonnable pour réaliser cet investissement sont les seules solutions permettant d'éviter l'arrêt de centaines de centrales hydroélectriques en octobre 2012. Il lui demande quelles mesures il compte prendre pour permettre aux producteurs autonomes d'hydroélectricité de voir leurs contrats de rachats renouvelés dans des conditions viables pour la filière.

Données clés

Auteur : [M. Jean Dionis du Séjour](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129644

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1985

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)